



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdftt.fr - 🌐 <http://www.cd62tt.com/ligue.htm>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdftt.fr

COMMISSION DES FÉMININES

Le Championnat Régional Féminin par équipes

Le championnat Régional Féminin par équipes comprend 3 divisions + 1 division déconnectée.

- Pré Nationale Dames
- R1 Dames
- R2 Dames (1^{er} niveau régional)
- R3 Dames (division déconnectée très souple)

De la Pré Nationale à la R2 Dames

Généralités :

PN Dames et la R1 Dames : 4 joueuses – 14 parties – toutes les parties doivent être jouées. R2 Dames : 3 joueuses – 10 parties – toutes les parties doivent être jouées.

Aucune obligation concernant le placement des joueuses tant en simple qu'en double. S'il y a plusieurs doubles, une joueuse ne peut participer qu'à un seul double..

Particularités :

- Pré Nationale Dames : l'équipe est composée de 4 filles et doit être complète, sinon rencontre perdue par pénalité après décision de la CSR
- R1 Dames : l'équipe est composée de 4 filles, mais peut jouer à 3 sans pénalité. S'il manque plus d'1 fille, défaite par pénalité après décision de la CSR
- R2 Dames : l'équipe est composée de 3 filles, mais peut jouer à 2 sans pénalité. S'il manque plus d'1 fille, défaite par pénalité après décision de la CSR

Date et horaires du début des rencontres :

Toutes les rencontres du championnat régional Féminin sont jouées le samedi avec la spécificité des horaires en fonction des clubs recevant.

Clubs du Nord et du Pas-de-Calais : début de la rencontre à 17h00.

Club de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme : début de la rencontre à 16h00.

La division spécifique R3 Dames

DISPOSITIONS SPECIFIQUES LIEES A LA REGIONALE 3 FEMININE

Cette division est déconnectée du championnat, il s'agit d'une épreuve pour les débutantes et bénéficie d'un règlement spécifique très souple.

Formule de la compétition :

Chaque équipe est composée d'un groupe unique de deux joueuses avec la possible d'intégration d'une troisième joueuse.

Toutefois, une équipe sera considérée complète avec une joueuse.

Dans ce cas, seuls les résultats individuels seront enregistrés.

Nombre d'équipes d'un même club :

Une poule ne pourra comprendre au maximum que deux équipes du même club.

Composition des équipes :

Une équipe pourra comprendre des joueuses de deux clubs différents au maximum. **Aucune démarche administrative particulière n'est exigée.**

Le total des points des 2 joueuses ou des 2 meilleures joueuses en cas de composition à 3 joueuses, ne peut excéder 1100 points (classement lors de la 1ère phase en cas d'inscription pour toute la saison ou lors de la 2nde phase pour l'inscription d'une nouvelle équipe).

Formule de la rencontre :

Les joueuses (2 ou 3) sont réparties selon l'une des compositions suivantes :

Equipe A : A – B et / ou C

Equipe X : X – Y et / ou Z

Déroulement de la rencontre :

5 parties, toutes les parties doivent être jouées.

A contre X

B ou C contre Y ou Z

Double

A contre Y ou Z

B ou C contre X

Date et horaires du début des rencontres :

Toutes les rencontres du championnat régional Féminin sont jouées le samedi avec la spécificité des horaires en fonction des clubs recevant.

Clubs du Nord et du Pas-de-Calais : début de la rencontre à 17h00.

Club de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme : début de la rencontre à 16h00.

Modification de date et d'horaire (uniquement applicable à la R3 Dames) :

Dans le cas d'un avancement avec une modification d'horaire et/ou de date, un échange de message entre les deux clubs sera suffisant au plus tard la veille de la date prévue pour la rencontre. Le message émanant du club sollicité devra comporter sans ambiguïté l'accord de modification. Une copie doit

obligatoirement être envoyée au Secrétariat de la Ligue Nord Pas de Calais de Tennis de table dans le cadre des garanties de l'assurance liées à la licence.

Dans le cas d'un report il sera demandé au club demandeur de prendre contact avec la CSR par message envoyé à la Ligue Nord-Pas de Calais de Tennis de Table en motivant sa demande.

Non participation à une rencontre de championnat

Equipe exempté : Aucune obligation d'envoi de feuille de rencontre.

Equipe forfait durant la phase considérée : La CSR invitera les deux équipes à trouver une autre date même postérieure à la date initialement prévue sous réserve que la rencontre se déroule avant la dernière journée de la phase considérée.

A défaut, le forfait sera prononcé avec application unique de la sanction sportive défaite par forfait 5/0 points parties et 3/0 points classement sans sanction financière.

Equipe forfait lors de la dernière journée de la phase considérée : La CSR entérinera le forfait sans possibilité de faire jouer la rencontre avec application de la même sanction sportive que celle prévue ci-dessus.

Dans le cas des deux types de forfait repris ci dessus, aucune obligation d'envoi de feuille de rencontre par le club bénéficiant du forfait n'est exigée.

Montées / Descentes :

À l'issue de la première phase, un classement sera établi avec pour l'équipe terminant première le choix d'accepter ou de refuser la montée sans aucune sanction sportive ni financière.

Ensuite, et si nécessaire dans l'ordre du (ou des) classement, d'autres équipes de R3 peuvent être sollicitées par la Commission Sportive Régionale afin de compléter les poules de R2 pour la 2nde phase.

Toute équipe qui acceptera la montée en division supérieure devra se mettre en conformité avec le règlement du championnat concerné, soit celui de la Régionale 2 féminine avec une équipe de trois joueuses du même club mais avec la possibilité de jouer à deux.

Transmission des résultats :

Les feuilles de rencontre doivent être transmises au Secrétariat de la Ligue qui enregistrera individuellement les résultats de chaque joueuse et tiendra à jour les résultats des poules de championnat concernées.

Aucune obligation de saisie sur SPID n'est imposée compte tenu de la possibilité d'avoir des joueuses de deux clubs différents (cf § "Equipe composée de deux joueuses de clubs différents").